



LE MONDE DU TRAVAIL SELON MACRON

VOILA CE QUI NOUS ATTEND SI ON SE LAISSE FAIRE

→ Tout allait à peu près bien pour nous, ma femme et moi nous travaillions dans une usine de meubles à côté de la maison. Nos salaires n'étaient pas très élevés, les fins de mois étaient difficiles, mais nous avons quand même réussi à faire construire un petit pavillon grâce à un crédit sur 35 ans. On avait de la chance d'avoir un emploi alors on ne se plaignait pas trop pour éviter d'être licencié. Et puis nous avons un syndicat CGT qui nous défendait. **Mais ça c'était avant l'élection de MACRON et sa « loi travail », prise par ordonnance.** Tout a commencé à déraiper dès le début de l'année 2018, lorsque le patron a décidé de se servir de la nouvelle loi sur les licenciements économiques en prétextant avoir perdu un marché pour me licencier.

→ J'ai été voir les membres du Comité d'Entreprise qui venaient de changer aux dernières élections et qui appartenaient à un Syndicat réformiste. Il faut préciser que le patron nous avait remis un chèque syndical à chacun et nous avait fortement conseillés de le donner à ce Syndicat. Ils m'ont dit qu'ils ne pouvaient rien faire, que la loi avait changé et qu'ils n'avaient pas pu désigner d'Expert-Comptable pour les assister dans l'analyse des comptes, qu'ils n'avaient plus aucun pouvoir et que de toute façon, ils avaient signé un accord avec le patron pour l'autoriser à faire les licenciements.

→ Je suis donc allé voir un Conseiller Prud'homal CGT, pour attaquer mon patron, il m'a demandé les accords d'entreprises qui avaient été signés et qui devaient être sur un site. J'ai dû lui avouer qu'avec le crédit de la maison, j'avais dû interrompre mon abonnement Internet par manque de moyens. Il m'a répondu que dans ces conditions, il ne pouvait rien faire pour moi. **Il a rajouté que depuis « la loi EL KHOMRI », il était difficile de monter le dossier et qu'avec les nouveaux barèmes de MACRON, je n'aurais pratiquement rien touché, vu mon ancienneté.**

→ Je me suis donc inscrit à Pôle Emploi qui m'a trouvé du travail dans le Bâtiment à plus de 100 kilomètres de la maison. Je leur ai dit que je ne pouvais pas, que ça me coûterait trop cher en essence. Ils se sont mis en colère et m'ont averti que, si je refusais, il me radiait et que je n'aurais aucune indemnité. J'ai donc dû accepter.

→ Entre temps, dans mon ancienne entreprise, où travaillait toujours ma femme, le patron a signé, avec l'aide du Syndicat réformiste, un autre accord d'entreprise pour obliger les salariés à travailler jusqu'à 48 heures en baissant leur salaire de 10 %. On a donc dû vendre la maison, pour que je puisse acheter une voiture correcte pour faire la route et que je puisse prendre un studio en location à côté de mon nouveau travail afin d'éviter les allers-retours. Ma femme est retournée vivre chez ses parents avec les enfants, pour faire des économies. Malheureusement, le travail que me proposait Pôle Emploi était un CDD et avec les nouveaux accords de branche, il pouvait être renouvelé **DIX fois** pour une durée totale de **CINQ ans** ; de plus, l'employeur disait qu'après les CDD je pourrais signer des contrats de chantiers sans aucune limitation dans le temps, et qui pouvaient être rompu à tout moment. >>>

La banque m'a refusé un nouveau crédit sous prétexte que le salaire de ma femme avait baissé et que personne ne pouvait garantir qu'il ne baisserait pas encore et que moi, j'étais promis à un emploi précaire à vie.

→ Depuis, dans l'usine de ma femme, les nouveaux accords se succèdent en s'annulant les uns et les autres et en modifiant en permanence la durée du travail, la majoration des heures supplémentaires, la rémunération, le travail de nuit, le travail du week-end et les modalités de prise des congés payés, au gré des commandes de l'entreprise. Personne ne dit plus rien, depuis que le patron a viré le dernier Délégué Syndical CGT qui était le seul à encore oser se plaindre.

→ En ce qui me concerne, comme prévu, j'enchaîne les contrats de missions, plus ou moins longs avec des périodes d'arrêt, elles aussi plus ou moins longues, je ne peux plus rien prévoir.

→ **Après avoir fait exploser le droit du travail, MACRON s'en est pris à la Sécu, comme il l'avait promis dans sa campagne.** Il a effectivement supprimé les cotisations sociales, ce qui nous a rendu contents un moment car notre « *net à payer* » a augmenté. **Ce que nous n'avions pas compris c'est que sans cotisations sociales, il n'y avait plus de Sécurité Sociale.** Aujourd'hui, la sécu, comme on l'appelait, n'est plus financée que par la CSG, qui a d'ailleurs augmenté trois fois depuis, et elle ne prend plus en charge que les maladies « *graves* ». Pour le reste, il a fallu prendre une assurance privée qui est beaucoup plus coûteuse que ce que nous versions en cotisations sociales et notre pouvoir d'achat a donc diminué alors que nous sommes moins bien couverts.

→ **MACRON parle maintenant de la « réforme des retraites » et si j'ai bien compris, avec le système à point qu'il veut mettre en place, je ne pourrais jamais partir.**

J'aurai dû écouter la CGT me syndiquer et me mettre en grève, ils nous avaient dit que, sans nous, ils ne pourraient rien faire.

Ce texte n'est ni une fiction, ni un cauchemar, il n'est que le reflet de ce qui arrivera si MACRON arrive à nous imposer ses ordonnances et nous ramener au 19^e siècle, temps béni des Capitalistes du MEDEF, des Financiers et des Banquiers.

**Pour éviter cela, pas d'autres alternatives :
EN LUTTE TOUS ENSEMBLE**

